

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 6 MARS 2008

Session spéciale du conseil d'agglomération, sous la présidence du maire, tenue le 6 mars 2008 à 9 heures, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1
Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5
Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6
Monsieur Claude Lecomte, maire et représentant de Newport

Sont également présents, monsieur André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Règlement 108-2008-A décrétant une dépense de 385 000 \$ afin d'acquérir une autopompe et autre matériel roulant et autorisant un emprunt de 385 000 \$ pour en acquitter le coût.**
- 5) **Achat de matériel pour le Service de la Sécurité publique (Incendie et Premiers répondants).**
- 6) **Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, participation du directeur de la sécurité publique et de l'inspecteur-préventionniste.**
- 7) **Contribution monétaire, inscription des pompiers et des premiers répondants au centre de conditionnement physique Énergie.**
- 8) **Période de questions.**
- 9) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

2) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2008-03-0285-A

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Règlement 108-2008-A décrétant une dépense de 385 000 \$ afin d'acquérir une autopompe et autre matériel roulant et autorisant un emprunt de 385 000 \$ pour en acquitter le coût.

Résolution 2008-03-0286-A

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'adopter le règlement 108-2008-A décrétant une dépense de 385 000 \$ afin d'acquérir une autopompe et autre matériel roulant et autorisant un emprunt de 385 000 \$ pour en acquitter le coût.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Achat de matériel pour le Service de la Sécurité publique (Incendie et Premiers répondants).

Résolution 2008-03-0287-A

Proposé par le maire et représentant de Newport Claude Lecomte appuyé par le conseiller Jack Garneau, il est résolu d'autoriser l'achat de matériel pour le Service de la Sécurité publique, pour un montant de 24 549 \$ (budget de fonctionnement) et pour un montant de 35 645 \$ (Programme triennal des immobilisations).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, participation du directeur de la sécurité publique et de l'inspecteur-préventionniste.

Résolution 2008-03-0288-A

Proposé par la conseillère Denise Grenier, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que M. Mike Herring, directeur de la sécurité publique et M. Eric Cloutier, inspecteur-préventionniste, sont autorisés à participer au congrès 2008 de l'ACSIQ qui se tiendra à La Malbaie du 17 au 20 mai. Les frais reliés à cette activité sont défrayés par l'agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Contribution monétaire, inscription des pompiers et des premiers répondants au centre de conditionnement physique Énergie.

Résolution 2008-03-0289-A

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que la municipalité assume 25 % du coût d'inscription au Centre de conditionnement physique Énergie pour les pompiers et les premiers répondants.

M. André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier est autorisée à signer le contrat d'abonnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Période de questions.

Aucune.

9) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2008-03-0290-A

Proposé par le conseiller Patrice Dodier, appuyé par la conseillère Denise Grenier, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 9 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier